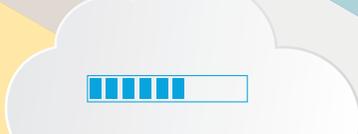




## PAIEMENT INSTANTANÉ : DE QUOI S'AGIT-IL ?



**1** Émission d'un ordre de virement depuis un accès bancaire (mobile...) vers un bénéficiaire identifié par son numéro de téléphone, son IBAN, etc.



**2** Le bénéficiaire est crédité en moins de 10 secondes, 365 jours/an, 24 h/24. Le montant est immédiatement réutilisable.

**3** L'émetteur du paiement est notifié de la réussite/échec du paiement immédiatement.

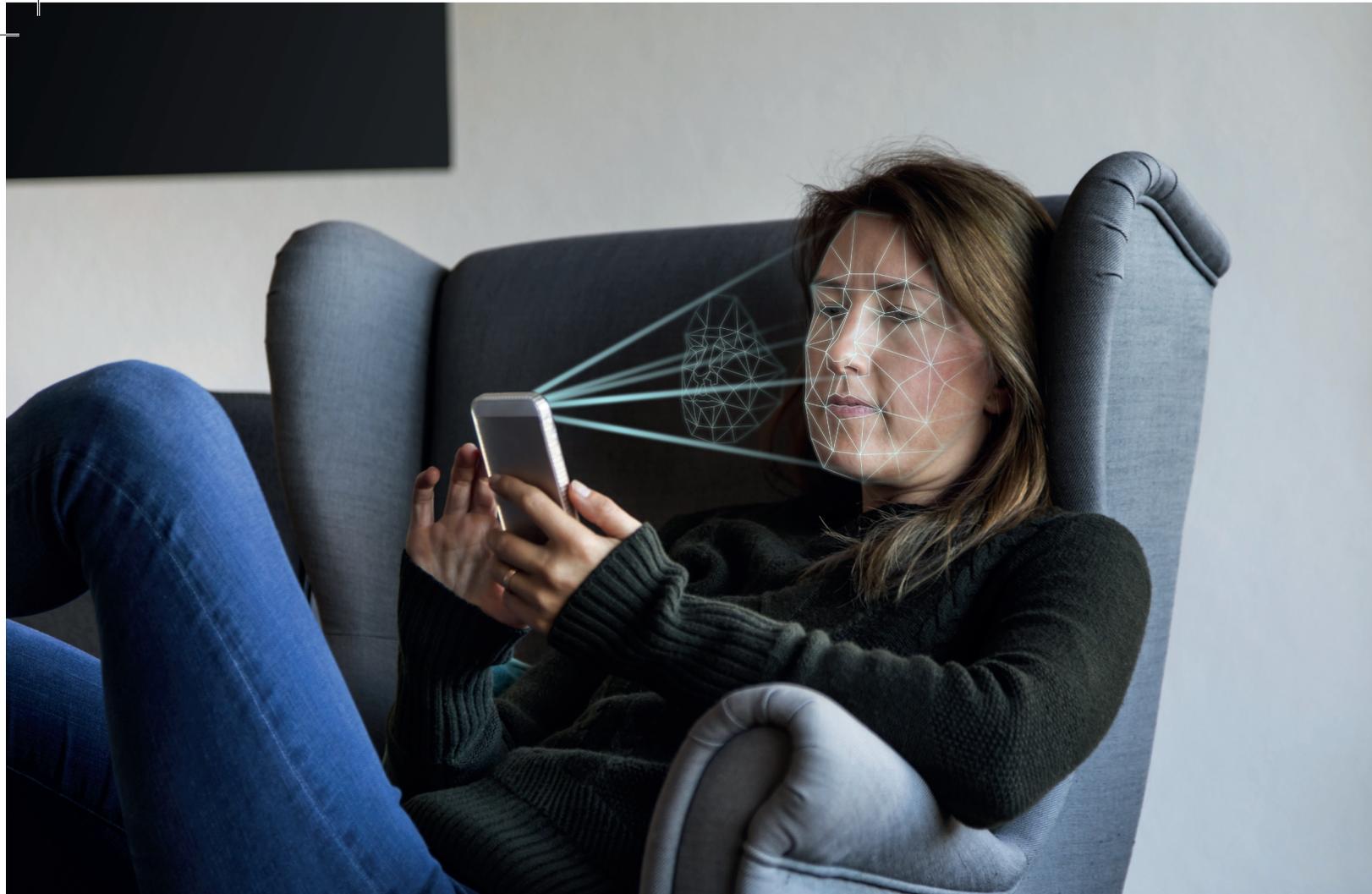
# UN JOUR, VOUS PAIEREZ AVEC UN SOURIRE

**Régler une commande à la voix ou grâce à une bague intelligente. Encore en test, ces innovations deviendront peut-être les moyens de paiement incontournables du futur. Mais attention, la carte bancaire n'a pas dit son dernier mot.**

TEXTE : ESTELLE MAUSSION

**E**ntrez dans un magasin, passer son téléphone devant une borne, faire ses courses et rentrer à la maison. Ce n'est pas de la science-fiction. C'est déjà possible dans sept magasins Amazon Go, aux États-Unis. Et bientôt en France : à partir du mois de mars, les employés de Carrefour pourront tester, au siège de Massy, un supermarché sans caisses, mais équipé de caméras et d'un système de paiement par reconnaissance faciale, activé au passage du téléphone. La technologie, développée par le groupe chinois Tencent, est également utilisée par les géants du commerce en ligne Alibaba et JD.com. Est-ce que tous nos achats seront aussi faciles demain ? Pourra-t-on, comme c'est expérimenté en ce moment dans un KFC en Chine, payer d'un simple sourire ? La carte bancaire va-t-elle disparaître au profit du Smartphone ? Une chose est sûre, le paiement sera toujours plus rapide. Un défi en termes de sécurité.

SUITE P.46 >>>



© iStockphoto/IGphotography

>>> SUITE DE LA P.45

### Un paiement indolore

Une première révolution, déjà amorcée, va entrer dans les mœurs: le paiement mobile. Très répandu en Chine avec Alipay et WeChat Pay, il s'installe aux États-Unis et perce en Europe à travers les plateformes Apple Pay, Google Pay et Samsung Pay. Plus de deux milliards de personnes dans le monde devraient utiliser un portefeuille électronique pour payer ou transférer de l'argent cette année, un chiffre en hausse de 30% par rapport à 2018, estime le cabinet Juniper Research. Les plateformes simplifient l'expérience client (paiement via un QR code sur Alipay, identification via reconnaissance faciale sur Apple Pay ou reconnaissance d'iris avec Samsung Pay) et offrent des services associés (réservation de restaurant, recherche d'une place de

parking via Alipay), séduisant les Millennials. Si la première utilisation demande un investissement (téléchargement de l'application, création de compte, saisie des coordonnées bancaires), les suivantes sont rapides, rendant le paiement indolore. Les banques et les entreprises, McDonald's ou Total, par exemple, proposent également leur *wallet* facilitant le rè-

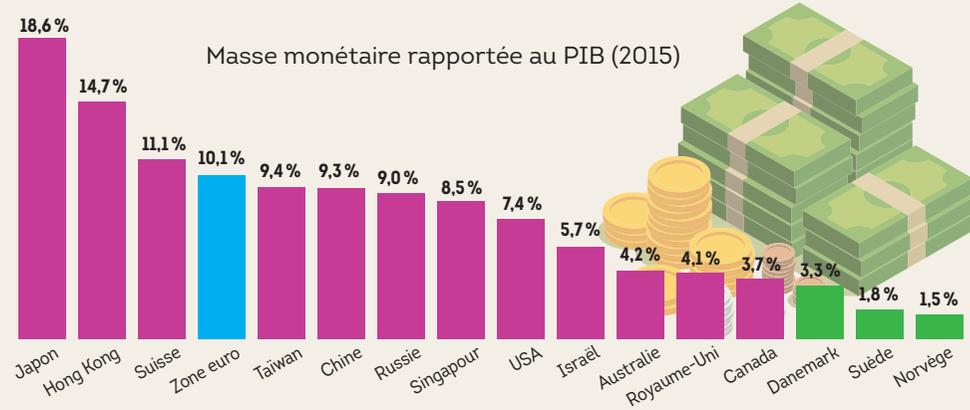
**Acheter en un clin d'œil: une expression à prendre désormais au premier degré.**

glement lors du passage au guichet drive ou à la station-service.

### La carte toujours n°1

En France, le phénomène demeure toutefois modeste avec seulement 10 millions de transactions via le mobile en 2018, contre 12 milliards par carte bancaire en 2017. «Les évolutions sont lentes, car il faut créer

## LES PAYS NORDIQUES PLUS AVANCÉS DANS LA SORTIE DU CASH QUE LA PLUPART DES ÉCONOMIES MATURES



Source: Harvard Currency-to-GDP ratio 2015

la confiance dans la nouvelle technologie», explique François Le-comte-Vagniez, fondateur de la société de conseil Lobary, spécialisée dans le digital. Il a ainsi fallu 10 ans pour que le paiement sans contact, lancé en 2007, se généralise dans l'Hexagone. Un autre frein : le gain relativement faible en termes d'expérience utilisateur quand on passe de la carte bancaire au paiement mobile. Certes, pas de ticket en fin de paiement et quelques services comme le stockage de places de concert ou de billets d'avion, mais pas de bouleversement... Quel que soit le support utilisé – Smartphone, montre, bague ou bracelet – celui-ci utilise *in fine* une carte et un compte associé. Digitalisée, la carte disparaît au moment de la transaction, mais elle opère toujours comme système de paiement.

### La question des données personnelles

La carte elle-même est appelée à se transformer. La Société Générale et BNP Paribas en proposent une dont le cryptogramme à trois chiffres, généré par un mini-écran, change toutes les heures. Une innovation plus performante que l'envoi d'un code de validation par SMS pour sécuriser les paiements en ligne. Mais l'avenir, c'est la carte biométrique, avec mini-capteur d'empreinte digitale, qui permet de payer sans contact et sans plafond par simple apposition du doigt. «Aucun élément lié à cette empreinte n'est transmis au commerçant ou à la banque», souligne la Société Générale, qui teste le dispositif, en réponse aux craintes sur la protection de la vie privée. L'usage des données personnelles pourrait compliquer l'adoption à la fois de la carte biométrique et des plateformes de paiement. En effet, les données liées aux transactions ont

beaucoup plus de valeur que celles qui sont issues des profils d'utilisateurs et ces derniers pourraient s'avérer réticents à les partager.

Un ultime chambardement est en cours depuis fin 2018 en Europe : le paiement instantané. Il s'agit de la possibilité de faire un virement bancaire en temps réel entre particuliers, entre entreprises, entre les deux et vers une administration, en renseignant seulement le numéro de téléphone de la per-

sonne à créditer. L'opération, qui prend aujourd'hui un à deux jours, est validée en 10 secondes parce qu'elle emprunte un canal mis en place par la Banque centrale européenne (BCE) et non le réseau des cartes bancaires. La technologie à l'œuvre – utiliser des jetons informatiques jetables (token) pour lier le numéro à des coordonnées bancaires – garantit la fiabilité des opérations. Le début d'une nouvelle ère ☺

## « L'ARGENT LIQUIDE N'EST PAS PRÈS DE DISPARAÎTRE »

Trois questions à Nicolas Guillaume, expert dans le domaine du paiement et senior manager au sein de l'agence digitale Comptoirs. Il revient sur les évolutions des différents outils de paiement.



**Les nouveaux moyens de paiement se multiplient. Comment savoir lequel va s'imposer ?**

**N. G. :** Ce n'est pas parce qu'un moyen de paiement existe qu'il est largement utilisé. Sur l'ensemble des nouveautés, seules certaines vont percer et s'imposer. Il y a un double adage qui résume bien la situation. D'une part, aucun moyen de paiement ne remplace un autre moyen de paiement, les nouveaux viennent s'ajouter aux anciens. D'autre part, au cours d'une vie, on n'en voit généralement disparaître aucun. Autrement dit, les changements sont longs et les outils actuels, notamment la carte bancaire, ont encore de beaux jours devant eux. En France, le nombre de transactions par carte bancaire, comme leur valeur globale, ne cesse d'augmenter.

### Peut-on dire la même chose de l'argent liquide ?

**N. G. :** Beaucoup de personnes rêvent d'un monde sans cash et cela fait des années que l'on annonce sa disparition. Pourtant, les pièces et les billets sont toujours très utilisés. Ils représentent plus de 60 % des transactions en France. L'argent liquide n'est pas près de disparaître parce qu'il n'existe pas d'équivalent électronique présentant les mêmes caractéristiques : un outil anonyme et transmissible facilement entre particuliers

ou à des commerçants. C'est la même chose pour le chèque, dont l'usage diminue, certes, mais très lentement. Les nouveaux moyens de paiement électroniques vont se développer à côté de l'argent liquide, mais pas le remplacer. Le seul remplaçant possible serait une monnaie électronique émise par la Banque centrale européenne. Ce projet a été lancé, mais il faudra sans doute entre 10 et 20 ans pour le voir aboutir.

### Les cryptomonnaies comme le Bitcoin vont-elles se démocratiser ?

**N. G. :** Je ne les vois pas se développer au sein du grand public. Leur adoption est difficile pour les non-initiés. Dans un système indépendant de toute banque centrale, la question de la confiance pose également problème. Cela explique que, pour l'heure, le Bitcoin est peu utilisé. En revanche, les cryptomonnaies pourraient s'imposer sur des niches. Je pense aux monnaies locales, utilisées par des villes, des régions, ou des monnaies solidaires qui seraient séduites par un système ouvert et la possibilité de fixer des règles sur la façon dont l'argent doit être dépensé (en produits locaux par exemple). Les cryptomonnaies pourraient aussi s'imposer dans les transactions en devises en permettant, par exemple, à des entreprises d'échanger directement des monnaies étrangères sans passer par une banque et donc sans payer de commission.